



Premier financement participatif éolien pour Lumo et le groupe UNITE

La Rochelle, le 19 novembre 2015 - [Lumo](#), plate-forme de crowdfunding dédiée aux projets d'énergie renouvelable, annonce le lancement de sa première campagne de financement participatif d'un projet éolien en partenariat avec le groupe UNITE et sa filiale Altech.

Intitulé « Parc éolien des Brandes », ce projet s'inscrit dans une réelle démarche de développement des énergies renouvelables dans le département de la Vienne. Situé sur les communes de Saint-Secondin et La Ferrière-Airoux, il produira à terme 35 GWh d'électricité verte par an, soit la consommation d'environ 13 000 foyers (hors eau chaude et chauffage) grâce à cinq éoliennes Enercon.

Des parties prenantes fortement impliquées sur le territoire

La construction du parc éolien des Brandes est le fruit d'années de travail d'Altech, bureau d'études nantais déjà à l'origine de plusieurs projets d'énergies renouvelables dans la Vienne. Soucieux d'impliquer concrètement les citoyens dans le projet, UNITE et Altech se sont associés à Lumo, qui a déjà orchestré précédemment le financement participatif de six projets photovoltaïques en Région Poitou-Charentes, via sa plate-forme de crowdfunding.

Une voix citoyenne, une épargne sûre et durable

Ce projet d'envergure est financé par un prêt de long terme accordé par un pool bancaire mené par Triodos qui complète les fonds propres apportés par le groupe UNITE et valide sa rentabilité économique. Le coût total du projet s'élève à 25,5 millions d'euros, dont 500 000 euros réservés à l'épargne participative. Les citoyens pourront investir dans le projet selon leurs envies et leurs moyens, de 25 à 25 000 euros, dès le printemps 2016.

Le parc des Brandes est le premier projet éolien en France ouvert au financement participatif sous la forme d'obligations : pour le souscripteur, il s'agit d'un véritable produit d'épargne de long terme, rémunéré à un taux fixe connu d'avance. Chaque année, l'épargnant recevra une annuité fixe correspondant aux intérêts annuels dus et à une partie du capital remboursé progressivement.

“Nous sommes très fiers de lancer notre premier projet éolien dans un département que nous connaissons bien, avec un partenaire très investi dans le développement des énergies renouvelables”, commente Marie-Véronique

Gauduchon, directrice générale de Lumo. *“Ce premier projet éolien permettra aux citoyens, quels que soient leurs moyens, d’investir dans un projet vert, dont le rendement en fait un beau produit d’épargne”.*

Dès aujourd’hui, les citoyens peuvent découvrir ce projet sur www.lumo-france.com et déclarer leur intention pour faire partie des premiers à y participer. Le parc éolien sera en construction de février à novembre 2016 et commencera à produire de l’énergie début 2017. A partir de là, les épargnants pourront suivre sur leur compte Lumo la production électrique du parc tout au long de l’année, et ainsi découvrir la contribution de leur épargne à la production d’énergie verte.

A PROPOS DE UNITE

Le groupe UNITE est un groupe familial, producteur indépendant d’électricité à partir d’énergies renouvelables qui développe depuis 1985 ses activités de conception, maintenance et exploitation de centrales dans l’hydroélectricité, l’éolien et le photovoltaïque. La société UNITE a son siège social à Lyon et est présidée par Hugues ALBANEL, fondateur du groupe. La société Altech est dirigée par son fondateur Eric GRANDGUILLOT, également membre du directoire d’UNITE.

Le groupe UNITE exploite en France des centrales électriques pour une puissance cumulée de 115 MW dont 58 MW appartenant au groupe et 57 MW appartenant à des tiers. Le groupe UNITE a réalisé un chiffre d’affaires consolidé de 22 M€ en 2014.

Le groupe UNITE est un acteur 100 % français avec un maillage territorial à Lyon, Nantes, dans l’Eure, l’Ariège et le Jura, et qui consacre 100% de son activité aux énergies renouvelables et à la transition énergétique.

www.unit-e.fr et www.altech-enr.com

A PROPOS DE LUMO

[Lumo](http://www.lumo-france.com) est un site web qui permet aux citoyens d’épargner dans des projets participatifs d’énergies renouvelables sur leur territoire. Ils contribuent ainsi à une initiative collective qui donne du sens à leur épargne et qui les rapproche de l’énergie.

Créé en 2012, Lumo est une entreprise « sociétale » qui mobilise une expertise en matière de finance participative et d’énergies renouvelables pour contribuer au financement de la transition énergétique. Elle a obtenu le label B-Corporation en août 2015 et l’agrément Economie Sociale et Solidaire du Pôle de compétitivité mondiale Finance Innovation en 2012. La plateforme est agréée Conseiller en Investissements Participatifs (CIP) par l’Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Depuis la création de Lumo plus de 350 000 € d’épargne ont été collectés pour les énergies renouvelables. La communauté des « Lumonautes » contribue pour l’heure à produire 1 900 000 kWh d’électricité verte chaque année soit la consommation en électricité spécifique de 700 foyers par an.

www.lumo-france.com